

Au travail, Un accident ça s'évite

Les accidents du travail, y compris les plus graves et mortels, ne sont pas une fatalité. Dans la plupart des cas, la mise en œuvre de mesures simples de prévention permettrait de les éviter. C'est pourquoi l'enjeu majeur en matière de prévention est la sensibilisation aux risques professionnels.

Dans le cadre du plan de prévention des accidents du travail graves et mortels, le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, propose **une analyse pédagogique d'accidents du travail graves ou mortels afin de sensibiliser aux risques professionnels et rappeler les mesures qui permettent de les éviter.**

À partir de cas concrets, et dans un objectif pédagogique, ces fiches thématiques rappellent les mesures à mettre en œuvre et les outils à mobiliser pour prévenir les accidents du travail graves et mortels.

✓ [Prévention des chutes de hauteur : matériau fragile en toiture, le cas pratique des skydomes](#)

Les travaux en hauteur sur une toiture ou un matériau fragile constituent une cause connue et fréquente d'accidents mortels, qui pourraient facilement être évités par l'évaluation des risques et l'application de mesures simples et efficaces de prévention.

✓ [Abattre des arbres en sécurité : prévention des heurts](#)

Les accidents en lien avec la coupe d'arbres sont très fréquents et provoquent régulièrement des décès : conséquence du choc au sol, chute inattendue, rebondissements des troncs/grumes... Des mesures simples de prévention organisationnelles permettent de les éviter.

✓ [Prévention des accidents engins-piétons : le cas d'un heurt de piéton par une machine mobile dans un entrepôt](#)

En juin 2020, un intérimaire de 19 ans, qui se déplaçait à pied dans un entrepôt, a été mortellement percuté par une chargeuse. Les agents de contrôle de l'inspection du travail ont constaté que l'évaluation des risques retranscrite dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) était insuffisante. Des mesures de prévention simples à mettre en œuvre et peu coûteuses auraient pu éviter le décès de ce travailleur...

✓ [Travaux sur corde : le cas pratique des éboulements rocheux](#)

Deux cordistes intervenaient sur l'installation d'une via ferrata lorsqu'un morceau de roche s'est détaché, entraînant également le détachement de l'ancrage du câble sur lequel ils étaient attachés, et sa rupture. Les deux travailleurs ont fait une chute mortelle d'une centaine de mètres.

✓ [Prévention des écrasements : le cas d'un travailleur écrasé par un chariot automoteur](#)

Alors qu'il était occupé à la manutention de déchets métalliques à l'aide d'un chariot automoteur doté d'une benne, un ouvrier est mort, écrasé par le chariot.

Ces éléments sont disponibles sur [le site du ministère.](#)